



SESSION DU CONSEIL N° 96-6
Le 7 juin 1996

Compte rendu sommaire

Les représentants suppléants désignés ont tenu une session extraordinaire du Conseil, à Montréal, le 7 juin 1996. Les points supplémentaires qui suivent ont été inscrits à l'ordre du jour : *Règles types sur le règlement des différends; Groupes de travail de la CCE; et Pétition en vertu de l'article 14 de l'ANACDE*. L'ordre du jour définitif et la liste des délégués figurent respectivement aux annexes A et B. M. Anthony Clarke (Canada) présidait la séance.

COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM

En l'absence du président du CCPM, M. Jonathan Plaut, les représentants du Conseil examinent son rapport en date du 4 juin, dans lequel il fait essentiellement état de la préparation des prochaines séances ordinaires et publiques du CCPM qui se tiendront à Montréal, à San Diego et à Toronto.

COMPTE RENDU DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Dans son compte rendu, le directeur exécutif souligne l'importance que revêt la présente session en vue de parachever l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil des 1^{er} et 2 août, indique l'état d'avancement de la vérification externe des comptes de 1995 et fait référence à sa note du 26 avril aux représentants du Conseil, plus précisément à la demande de suggestions faites aux Parties concernant l'élaboration du Programme et du budget de 1997. Le directeur exécutif présente également aux représentants du Conseil le directeur financier, M. Jack Person, et la coordonnatrice du FNACE, M^{me} Janice Astbury.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EN 1996 (les 1^{er} et 2 août 1996)

Séances publiques : Le Secrétariat donne aux représentants du Conseil les toutes dernières nouvelles au sujet de l'inscription des participants aux trois séances publiques et du nombre de demandes d'aide financière reçues. Les représentants du Conseil examinent et adoptent un budget de 114 000 \$ US que le CCPM a établi en vue de tenir les séances publiques. Ce budget sera financé en fonction de l'article du budget relatif aux réunions du Conseil.

Suivi : CCPM / Secrétariat

Ordre du jour sur les questions de fond : Les représentants du Conseil examinent la documentation et sont mis au courant des résultats de la réunion du CPG sur la partie de l'ordre

du jour de la séance à huis clos relative aux *points à discuter*. On trouve à l'annexe C du présent compte rendu des commentaires précis et des conclusions, dont la diffusion est restreinte, en vue de parachever les documents relatifs à la partie de l'ordre du jour ministériel en question.

Suivi : Secrétariat / Parties

Les représentants du Conseil prennent connaissance d'une lettre émanant de l'Institut international du développement durable (IIDD) suggérant de couvrir éventuellement la session du Conseil de la CCE sous une forme analogue à celle du service *Earth Negotiations Bulletin* (ENB). Les représentants du Conseil conviennent, en principe, d'accepter une telle couverture, mais concluent de la limiter à la partie publique de la session ordinaire. Ils demandent au directeur exécutif d'en aviser l'IIDD.

Suivi : Directeur exécutif

Programme général : La discussion sur ce point est reportée à une téléconférence dont la date sera fixée ultérieurement, au mois de juin.

Suivi : Secrétariat

Logistique et autres questions : La discussion sur ce point est reportée à une téléconférence dont la date sera fixée ultérieurement, au mois de juin.

Suivi : Canada / Secrétariat

PÉTITION EN VERTU DE L'ARTICLE 14 DE L'ANACDE

Le Directeur exécutif informe les représentants du Conseil que le Secrétariat a donné avis au Conseil de demander l'établissement d'un *dossier factuel* à la suite d'une pétition alléguant qu'il y a eu omission d'appliquer les lois environnementales dans le processus d'évaluation des impacts environnementaux relatif à la construction d'un quai et d'installations portuaires à Cozumel, au Mexique. Le directeur exécutif remet un exemplaire de la recommandation du Secrétariat à chaque Partie et propose de tenir une séance d'information verbale au moment qui conviendra aux Parties.

Le représentant mexicain du Conseil demande que l'on charge le Secrétariat d'expliquer par écrit les raisons qui l'ont conduit à conclure que la réponse du gouvernement mexicain était insuffisante et qu'elle justifiait de recommander la préparation d'un *dossier factuel*. Le directeur exécutif se prononce contre toute autre information écrite que celle que contient la recommandation du Secrétariat. Le représentant mexicain en question fait tout de même preuve d'insistance.

Les représentants du Conseil reportent leur décision quant au processus à adopter pour donner suite à l'avis du Secrétariat, et ce, jusqu'à ce que les Parties aient eu l'occasion de l'examiner.

Suivi : Parties

AUTRES QUESTIONS

Les représentants du Conseil conviennent de discuter des questions inscrites au présent ordre du jour à l'occasion d'une session téléphonique.

Suivi : Secrétaire

PROCHAINES SESSIONS

Les membres s'entendent pour tenir une session téléphonique au cours de la semaine du 24 juin afin de discuter de tous les points en suspens.

Suivi : Secrétaire du Conseil

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 h 45, le 7 juin 1996.

Rédigé par Gilles Lamoureux
Le 11 juin 1996

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 96-06

Le vendredi 7 juin, de 8 h 00 à 16 h 00

Ordre du jour annoté

PRÉSIDENCE : A. Clarke (Canada)

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu du président du CCPM
- Point 3 Compte rendu du directeur exécutif
- Point 4 Session ordinaire du Conseil en 1996
 - Point 4.1 Séances publiques
 - Point 4.2 Questions de fond à inscrire à l'ordre du jour
 - Point 4.3 Programme général
 - Point 4.4 Logistique et autres questions
- Point 5 Autres questions
 - Point 5.1 Adoption du compte rendu sommaire de la session n^o 96-05
 - Point 5.2 Adoption officielle du Programme et du budget de 1996
 - Point 5.3 Réservoir Silva
 - Point 5.4 Accord de siège avec le Canada
 - Point 5.5 Accord avec la province de Québec
 - Point 5.6 Accord avec les États-Unis concernant le remboursement des impôts
 - Point 5.7 Privilèges et immunités - plan d'action
 - Point 5.8 Exactitude linguistique de l'ANACDE
 - Point 5.9 Règles de la CCE - traduction en espagnol
- Point 6 Prochaines sessions

N.B. : Un déjeuner léger sera servi le vendredi, entre 13 h 00 et 14 h 00, au Secrétariat.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 96-06

ANNOTATIONS

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 24 mai) C/C.01/96-06/AGEN/01/Rev.1

Point 2. Compte rendu du président du CCPM

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au président du CCPM de tenir les représentants du Conseil au courant des activités du Comité.

MESURE : Information

DOCUMENTS :

- a) Note de Jon Plaut, sujet: compte-rendu du président du CCPM
(présenté lors de la session) C/C.01/96-06/RPT/01

Point 3. Compte rendu du directeur exécutif

Ce point est régulièrement inscrit à l'ordre du jour pour permettre au directeur exécutif de tenir les représentants du Conseil au courant des activités du Secrétariat.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun document

Point 4. Session ordinaire du Conseil en 1996

Ce point vise à examiner les progrès accomplis et parachever les plans en vue de la session ordinaire des 1^{er} et 2 août, au sujet plus particulièrement : du programme général, de la participation du public, des questions de fond à inscrire à l'ordre du jour ministériel, des communications et des jalons clés. La discussion sur les questions de fond à inscrire à l'ordre du jour ministériel revêt un caractère crucial si l'on veut préparer et parachever à temps les documents de référence en vue de la séance des ministres.

La discussion sera axée sur les points suivants :

- Les séances publiques
- Les questions de fond à inscrire à l'ordre du jour ministériel
- Le programme général
- La logistique et d'autres questions

Point 4.1 Séances publiques

Le président du CCPM et le Secrétariat feront le point sur les questions de planification, de budget et d'inscription en vue des séances publiques, à savoir les deux séances régionales, la réunion préparatoire et la séance avec les ministres.

MESURE : Information

DOCUMENTS :

- a) Mise à jour sur les inscriptions (distribuée le 24 mai) C/96-00/RPT/01
b) Budget provisionnel (distribué le 24 mai) C/96-00/RPT/02
c) Mémo du Directeur Exécutif, sujet: Réunion Publique Préparatoire (distribuée le 23 mai)
d) Participation to JPAC Sessions & Regional Public Meetings
(présenté lors de la session) C/C.01/96-06/RPT02

- e) Ordre du jour de la Session du CCPM no. 96-02
(présenté lors de la session)
- f) Ordre du jour de la Session du CCPM no. 96-03
(présenté lors de la session)

J/96-02/AGEN/01/Rev.1

J/96-03/AGEN/01

Point 4.2 Questions de fond à inscrire à l'ordre du jour

Examen en profondeur de chaque question de fond à inscrire à l'ordre du jour ministériel ainsi que des documents de référence. Le Secrétariat sollicite des directives en vue de parachever l'ordre du jour et les documents en question. Le Secrétariat désire également être conseillé quant à la structure du communiqué final.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire (distribué le 24 mai)
- b) Documents de référence divers (à suivre, consulter la session 96-00)

C/96-00/AGEN/00/Rev.3

Point 4.3 Programme général

Examen du programme provisoire de la session en vue d'y apporter les derniers ajustements.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Programme général provisoire Rev.3 (distribué le 24 mai)
- b) Programme ministériel provisionnel

C/96-00/PLAN/02/Rev.3

C/96-00/PLAN/03

Point 4.4 Logistique et autres questions

Le Secrétariat et le Canada (le pays hôte) donneront de l'information à caractère logistique. En tenant pour acquis que la session se tiendra du 31 juillet au 2 août, le Secrétariat a fixé des jalons clés de planification jusqu'à la tenue de la session. Les représentants suppléants sont conviés à les examiner et à formuler des remarques.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Jalons clés

C/96-00/PLAN/01/Rev.3

Point 5. Autres questions

Ce point est destiné à examiner diverses questions non liées au programme et à en discuter.

Point 5.1 Compte rendu sommaire de la session n° 96-05

MESURE : Examen et adoption

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu de la session n° 96-05 (distribuée le 13 mai)

C/C.01/96-05/SR/01/

Point 5.2 Adoption officielle du Programme et du budget de 1996

Lors de la session n° 96-05, l'adoption d'une ébauche de résolution révisée approuvant officiellement le Programme et le budget de 1996 a été reportée à la présente session pour que chaque Partie ait le temps de l'examiner plus en détail. Si les Parties ne sont pas en mesure d'adopter cette ébauche de résolution, les représentants suppléants pourraient convenir d'un processus et d'une échéance afin de régler cette question avant la tenue de la prochaine session ordinaire.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

a) Résolution n° 96-01, rév. 3 (distribuée le 16 avril)

C/C.01/96-06/RES/02/Rev.3

Point 5.3 Réservoir Silva

Ce point est destiné à discuter de l'état d'avancement de la réponse du Conseil au *Rapport du Secrétariat sur la mort d'oiseaux migrants au réservoir Silva (1994-95)*. On pourrait établir un rapport fondé sur le résultat d'une récente réunion du comité trinational à Oaxaca, au Mexique, et adopter officiellement l'ébauche de résolution du Conseil.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

a) Ébauche de compte rendu de la session 96-05, p. 3 (distribuée le 13 mai)

C/C.01/96-05/SR/01/

b) Ébauche de la résolution

C/96-00/RES/02

Point 5.4 Accord de siège avec le Canada

Le Canada et le Secrétariat feront état des progrès, des questions en suspens et des délais d'achèvement du processus de modification de l'Accord de siège. Par voie de résolution, le Conseil pourrait autoriser le directeur exécutif à signer l'Accord de siège en son nom lorsque chaque Partie y aura donné son accord.

MESURE : Discussion et adoption de la résolution n° 96-02

DOCUMENTS :

a) Ébauche de la résolution du Conseil n° 96-02 et mémo d'accompagnement (distribuée le 31 mai)

C/C.01/96-06/RES/01

b) Résolution du Conseil n° 1:4 (déjà distribuée)

Point 5.5 Accord avec la province de Québec

Le Canada et le Secrétariat feront état des progrès, des questions en cours et des délais d'achèvement du processus de négociation d'un accord avec le gouvernement du Québec.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun

Point 5.6 Accord avec les États-Unis concernant le remboursement des impôts

Les États-Unis et le Secrétariat feront part d'une approche prometteuse, des questions en cours et des délais d'achèvement du processus de négociation d'un accord concernant le remboursement des impôts.

MESURE : Information

DOCUMENTS : Aucun

Point 5.7 Privilèges et immunités : plan d'action

Lors de la session du Conseil des 6 et 7 mars, les représentants suppléants ont convenu que chaque Partie déterminera, de concert avec le Secrétariat, les mesures à prendre pour que l'ensemble des privilèges et immunités prescrits à l'article 44 de l'ANACDE s'appliquent au Secrétariat et à son personnel. Ils ont en outre convenu que ces mesures seraient regroupées dans un plan d'action (par un Groupe spécial constitué à cette fin le 7 mars) et que ce plan serait examiné au cours de la téléconférence du 28 mars. La discussion sur un plan d'action a été reportée à la téléconférence du 22 avril et, à cette occasion, le Canada et les États-Unis ont mentionné les mesures qu'ils envisagent d'adopter. On ne dispose d'aucune liste complète des mesures envisagées par chaque Partie et de leur date de mise en application.

MESURE : Discussion

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu de la session n° 96-05, p. 2 (distribué le 21 mai) C/C.01/96-05/SR/01/
- b) Compte rendu définitif de la session n° 96-04, p. 1 (distribué le 30 avril) C/C.01/96-04/SR/01/final
- c) Compte rendu définitif de la session n° 96-03, p. 5 (distribué le 4 avril) C/C.01/96-03/SR/01/final

Point 5.8 Exactitude linguistique de l'ANACDE

Dans le cadre de la session n° 96-03, le Secrétariat a informé le Conseil qu'il est souvent requis de distribuer des copies de l'Accord à des experts, à des consultants et au grand public, et que, jusqu'à présent, la CCE n'en a pas encore publié de version officielle. Les représentants suppléants ont alors accepté la proposition de réviser les versions française et espagnole de l'ANACDE, en vue de s'assurer de l'exactitude linguistique de l'énoncé et de publier une version officielle de la CCE dans les trois langues à la suite d'un échange de notes diplomatiques entre les Parties. Chaque pays et le Secrétariat a désigné un représentant dans la perspective de parachever cette tâche d'ici la mi-juin.

Les Parties et le Secrétariat feront rapport de l'état d'avancement, des questions en suspens et des délais d'achèvement.

MESURE : Information

DOCUMENTS :

- a) Compte rendu définitif de la session n° 96-03, p. 5 (distribué le 4 avril) C/C.01/96-03/SR/01/final

Point 5.9 Règles de la CCE - Traduction en espagnol

Lors de la session n° 96-03, le Conseil a convenu de la nécessité de disposer d'une version espagnole des Règles de la CCE et a demandé au Secrétariat de se charger de cette tâche en collaboration avec les Parties. Le Secrétariat fera état des progrès accomplis et des délais d'achèvement. Une première ébauche des Règles (4) sera distribuée le 17 mai.

MESURE : Information

DOCUMENTS :

- a) Compte rendu définitif de la session n° 96-03, p. 5 (distribué le 4 avril) C/C.01/96-03/SR/01/final
- b) Règles de procédure du Conseil (distribuées le 17 mai) C/C.01/96-06/DISC/01
- c) Règles de procédure du CCPM (distribuées le 17 mai) C/C.01/96-06/DISC/02
- d) Règles financières (distribuées le 17 mai) C/C.01/96-06/DISC/03
- e) Règles sur l'emploi (distribuées le 17 mai) C/C.01/96-06/DISC/04

Point 6. Prochaines sessions

Ce point vise à examiner un projet de calendrier des téléconférences et des réunions compte tenu qu'il est prévu de tenir la session ordinaire du Conseil du 31 juillet au 2 août.

Fin juin (provisoire) Téléconférence

31 juillet (prov.) Réunion à Toronto

1^{er} et 2 août Session ordinaire annuelle du Conseil

Septembre (prov.) Téléconférence

Octobre (prov.) Réunion à Montréal

Décembre (prov.) Téléconférence

MESURE : Confirmer la date de la prochaine session et les points clés à inscrire à l'ordre du jour.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 96-06

Montréal, Canada, le 7 juin 1996

Liste des participants

CANADA

Représentant suppléant	Clarke, H. Anthony
	Bowcott, Andy
	Calder, Bill
	Cerutti, Rita
	Côté, Louise
	Langlois, Denis
	Moore, Jennifer

MEXIQUE

Représentant suppléant	Samaniego, José Luis
	Cabrera, Javier
	Munguia, Norma
	Palafox, Jaime

ÉTATS-UNIS

Représentant suppléant	Nitze, William A.
	Cohen, Larry
	Lieberman, Sue
	Moreno, Ignacia
	Rowley, Anne
	Wilson, Serena